



AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée greffière de la susdite Municipalité aux personnes intéressées que :

le conseil municipal de la Ville de Lavaltrie a procédé, en date du 6 juillet 2026, à l'adoption du règlement suivant :

- Règlement n° 375-2026 intitulé : *Règlement établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de façades et d'enseignes et pour l'embellissement d'une cour avant*

Toute personne désirant obtenir une copie de ce règlement ou le consulter peut en faire la demande à la soussignée à l'adresse courriel suivante : greffe@ville.lavaltrie.qc.ca

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 8 juillet 2026.

Marie-Josée Charron, greffière